

Dimanche 19 Mai 2024

TOURNOI EXCELLENCE SENIORS

***DOJO
DEPARTEMENTAL
RUE ANDRE HUART
02700 TERGNIER***

***CONTACTS :
yann.caron@ffjudo.com
mduchesne@cdja.com***



REGLEMENT TOURNOI EXCELLENCE SENIORS

Article 1 :

Le tournoi National est classé EXCELLENCE par FRANCE JUDO.

Cette manifestation est organisée selon la réglementation FRANCE JUDO de la catégorie.

Article 2 :

Les engagements se font sur l'extranet du site FRANCE JUDO ou par courrier (pour les délégations étrangères)

Article 3 :

Conformément au règlement, les catégories de poids seront les suivantes :

SENIORS FEMININES : -48, -52, -57, -63, -70, -78, +78

SENIORS MASCULINS : -60, -66, -73, -81, -90, -100, +100

Un premier temps de pesée est programmé la veille (Samedi 18 Mai 2024) de 18h00 à 19h00.

Un deuxième temps de pesée est programmé le matin-même de la compétition (Dimanche 19 Mai 2024), de 8h00 à 8h30, avec **1kg de tolérance**.

Des **pesées aléatoires** seront faites, le dimanche, avant le début des combats (**5% de tolérance**) uniquement pour les judokas pesés la veille

Article 4 :

L'arbitrage sera conforme aux règles de FRANCE JUDO. Un tiers d'arbitres nationaux dans l'équipe d'arbitrage.

Arbitrage vidéo

Judogi blanc uniquement.

Article 5 :

Formule de compétition :

De 1 à 5 judokas : Poule

De 6 ou 7 judokas : 2 poules avec demi-finales et finale

8 judokas et plus : Tableau avec doubles repêchages

La compétition aura lieu sur 6 surfaces de compétition.

Article 6 :

Les coaches seront autorisés sur le plateau sportif, à condition d'être munis d'un badge, soumis à **caution de 5 euros**.

Leur tenue et leur attitude devront rester correctes et conformes à l'esprit sportif :

1 à 3 judokas : 1 badge

4 à 6 judokas : 2 badges

Plus de 6 judokas : 3 badges

Article 7 :

Le podium de chaque catégorie sera récompensé d'un chèque cadeau chez notre partenaire La Croisée Des Arts

Article 8 :

Date limite des engagements, le 14 Mai 2024. **Aucune inscription sur place.**

Article 9 :

L'engagement est de 10,00€ avant le 14 Mai. Au-delà de cette date ou sur place, l'engagement sera de 20,00€

Les frais d'inscription sont à envoyer avant le 14/05/2023 à : Comité Aisne de Judo, Dojo Départemental, Rue André HUART, 02700 TERGNIER ou par virement (en précisant le nom de la délégation et les noms des judokas). Voir RIB en fin de plaquette.



Le président du comité : Jean-Claude JEHIN
LE CTF 02 : Yann CARON

PESEES SENIORS

Samedi 18 Mai 2024

(Pesée anticipée)

SENIORS MASCULINS (nés en 2007 et avant)

-60 -66 -73 -81 -90 -100 +100

SENIORS FEMININES (nés en 2007 et avant)

-48 -52 -57 -63 -70 -78 +78

Pesées de 18h00 à 19h00

Dimanche 19 Mai 2024

(Avec 1kg de tolérance)

SENIORS MASCULINS (nés en 2007 et avant)

-60 -66 -73 -81 -90 -100 +100

SENIORS FEMININES (nés en 2007 et avant)

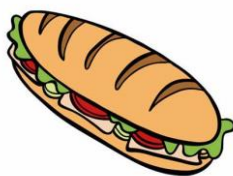
-48 -52 -57 -63 -70 -78 +78

Pesées de 8h00 à 8h30

Informations générales

RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE

dés l'ouverture des portes



RIB du Comité Départemental de l'Aisne de Judo

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN				
	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	10206	00016	98734621463	75
IBAN ETRANGER	FR76 1020 6000 1698 7346 2146 375			BIC AGRIFRPP802
Domiciliation		Nom et adresse du titulaire		
TERGNIER	(00038)	COMITE DEP AISNE JUDO JUTITSU		
Tél : 0323572511		KENDO		
		DEPARTEMENT DE L AISNE		
		21 RUE D AULNOIS		
		02870 BESNY ET LOIZY		